

## Sigles et acronymes

AfSS	Afrique subsaharienne
APD	aide publique au développement
ARR	Autorité des recettes du Rwanda
BEAC	Banque des États de l'Afrique centrale
BOAD	Banque ouest-africaine de développement
CAE	Communauté de l'Afrique de l'Est
CEEAC	Communauté économique des États de l'Afrique centrale
CEMAC	Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale
CEN-SAD	Communauté des États sahélo-sahariens
CER	communauté économique régionale
COBAC	Commission bancaire de l'Afrique centrale
COI	Commission de l'Océan Indien
COMESA	Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe
DIGNAR	dette, investissement, croissance et ressources naturelles
FOCAC	Forum sur la coopération entre la Chine et l'Afrique
fonds RPC	fonds fiduciaire pour la réduction de la pauvreté et pour la croissance
IDE	investissement direct étranger
IEFX	fenêtre de change pour les investisseurs et les exportateurs
IRPP	impôt sur le revenu des personnes physiques
IS	impôt sur les sociétés
ITAS	système intégré d'administration des impôts
MMG	méthode des moments généralisés
MOAN	Moyen-Orient et Afrique du Nord
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
ODD	objectifs de développement durable
PEM	<i>Perspectives de l'économie mondiale</i> (FMI)
PEPD	pays émergents et pays en développement
PER	<i>Perspectives économiques régionales</i> (FMI)
P-FRAM	modèle d'évaluation des risques budgétaires des PPP
PIB	produit intérieur brut
PPA	parité de pouvoir d'achat
PPP	partenariat public-privé
RA	rendement des actifs
SACU	Union douanière d'Afrique australe
SADC	Communauté de développement de l'Afrique australe
SANRAL	South African National Roads Agency Limited
SIGTAS	système standard intégré de gestion des taxes
SYDONIA	système douanier automatisé
TFTA	Zone tripartite de libre-échange
TIC	technologies de l'information et de la communication
TVA	taxe sur la valeur ajoutée
UA	Union africaine
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
UMA	Union du Maghreb arabe
ZES	zone économique spéciale
ZLECAF	Zone de libre-échange continentale pour l'Afrique

# Remerciements

L'édition d'avril 2018 des *Perspectives économiques régionales : Afrique subsaharienne* (PER) a été préparée par une équipe dirigée par Papa N'Diaye, sous l'autorité de David Robinson.

L'équipe était composée de Francisco Arizala, Romain Bouis, Paolo Cavallino, Chuling Chen, Reda Cherif, Xiangming Fang, Jesus Gonzalez-Garcia, Cleary Haines, John Hooley, Gabriel Leost, Miguel Pereira Mendes, Nkunde Mwase, Mustafa Yenice, Toomas Orav, Hector Perez-Saiz, Ashan Rodriguez, Manuel Rosales, Alex Segura-Ubiergo, Jaroslaw Wieczorek et Ludger Wocken.

Ce rapport contient aussi des contributions de Karim Barhoumi, Matthieu Bellon, Dalia Hakura, Nana Hammah, Thordur Jonasson, James Knight, Trevor Lessard, Margaux MacDonald, Edouard Martin, Giovanni Melina, Alice Mugnier, Garth Nicholls, Mathilde Perinet, Marcos Poplawski-Ribeiro, Ivohasina F. Razafimahefa, Sampawende J. Tapsoba et Shirin Nikaein Towfighian.

L'équipe a bénéficié du concours de Charlotte Vazquez pour la production du rapport, assistée de Natasha Minges et de Sarahalou Pilouzoue pour la composition. L'édition finale du rapport a été supervisée par Linda Long du département des communications.

Les conventions suivantes sont utilisées dans la présente étude :

- Dans les tableaux, un blanc indique que la rubrique correspondante est en l'occurrence «sans objet», (...) indique que les données ne sont pas disponibles, et 0 ou 0,0 indique que le chiffre est égal à zéro ou qu'il est négligeable. Les chiffres ayant été arrondis, il se peut que les totaux ne correspondent pas exactement à la somme de leurs composantes.
- – entre des années ou des mois (par exemple 2016–17 ou janvier–juin) indique la période couverte, de la première à la dernière année ou du premier au dernier mois indiqué inclusivement ; le signe / entre deux années (par exemple 2016/17) indique un exercice budgétaire (ou financier).
- Sauf indication contraire, lorsqu'il est fait référence au dollar, il s'agit du dollar des États-Unis.
- Par «point de base», on entend un centième de point (de pourcentage). Ainsi 25 points de base équivalent à ¼ de point (de pourcentage).

# Résumé analytique

## UNE REPRISE LENTE ET DES DIFFICULTÉS CROISSANTES

L'Afrique subsaharienne devrait voir sa croissance accélérer légèrement, mais les facteurs de vulnérabilité s'accumulent et des mesures s'imposent pour relever le potentiel de croissance à moyen terme. Le taux de croissance moyen de la région devrait passer de 2,8 % en 2017 à 3,4 % en 2018, en hausse dans environ deux tiers des pays de la région, grâce notamment à une croissance mondiale plus forte, à la progression des prix des produits de base et à l'amélioration de l'accès aux marchés. Les déséquilibres extérieurs se sont réduits, mais les résultats sont mitigés en matière d'assainissement des finances publiques et les vulnérabilités s'aggravent : environ 40 % des pays à faible revenu de la région sont surendettés ou présentent un risque élevé de le devenir. À politiques inchangées, le taux de croissance pour la région ne devrait pas dépasser 4 % à moyen terme, soit à peine 1 % en termes de croissance par habitant.

Les résultats économiques sont loin d'être uniformes d'un pays à l'autre. Les pays exportateurs de pétrole ressentent encore les conséquences de la plus forte baisse des cours pétroliers depuis 1970, avec un taux de croissance bien inférieur aux tendances passées et un endettement en hausse. Dans plusieurs autres pays, riches ou pauvres en ressources naturelles, ainsi que dans certains États fragiles, la croissance se maintient à 6 % ou au-delà, tandis qu'un certain nombre de pays connaissent des conflits internes qui se traduisent par un nombre record de réfugiés et de personnes déplacées. L'économie de l'Afrique du Sud et du Nigéria, les deux poids lourds de la région, tourne en dessous de la normale, ce qui pèse fortement sur la croissance globale de la région.

L'élan amené par la conjoncture extérieure favorable devrait s'amenuiser à terme. Le regain de croissance que connaissent les pays avancés devrait s'essouffler et les conditions d'emprunt dont bénéficient les marchés pré-émergents de la région vont probablement devenir moins favorables, à mesure que la politique monétaire des États-Unis se normalise, ce qui pourrait coïncider avec des besoins de refinancement accrus dans de nombreux pays de la région.

S'ils entendent transformer la reprise actuelle en une croissance suffisamment durable et forte pour améliorer le niveau de vie et répondre aux besoins sociaux, les États doivent prendre des mesures pour réduire les vulnérabilités et augmenter leur potentiel de croissance à moyen terme. La dette publique doit être contenue par une politique budgétaire prudente, et la politique monétaire doit privilégier une inflation peu élevée. Les pays doivent poursuivre l'application de réformes visant à réduire les distorsions du marché, à promouvoir un environnement propice à l'investissement privé, et à renforcer la mobilisation des recettes afin de donner aux États les moyens d'investir dans le capital matériel et humain, tout en protégeant les dépenses sociales même en période d'assainissement des finances publiques. Les priorités et l'échelonnement des réformes dépendront des caractéristiques propres à chaque pays et de la solidité de leurs facteurs économiques de base.

- Les pays exportateurs de pétrole doivent poursuivre l'ajustement budgétaire et la diversification économique, en profitant du répit qu'offre le rebond des cours des produits de base, tout en prenant des mesures crédibles pour augmenter les recettes non pétrolières et accroître l'efficacité de leurs dépenses publiques. Les pays qui ont décidé d'assouplir leur régime de change doivent éliminer les restrictions de change et les pratiques de taux multiples, et permettre au taux de change de s'adapter aux fondamentaux économiques.
- Les pays importateurs de pétrole, dont la croissance est due à l'ampleur des dépenses publiques d'investissement, qui s'accompagnent souvent d'une forte hausse de l'endettement, doivent s'efforcer de passer le relais de l'investissement au secteur privé et réduire leurs déséquilibres budgétaires afin d'atténuer les vulnérabilités qui pourraient empêcher une croissance durable à long terme.

Les risques pour les perspectives régionales dépendront de la détermination avec laquelle les États interviendront. Le rebond des cours pétroliers, l'approche des élections et les transitions politiques dans de nombreux pays pourraient dissuader les dirigeants d'entreprendre des réformes délicates et risquent de se traduire par de nouveaux dérapages. En outre, des conflits internes de longue durée continuent de noircir le tableau dans plusieurs pays. Les perspectives pourraient toutefois s'améliorer sensiblement si le climat des affaires s'améliore et s'accompagne d'un regain de confiance, ce qui se produira si les incertitudes se lèvent dans les pays en cours de transition politique et si les pays où des ajustements restent nécessaires progressent résolument sur la voie de la stabilisation macroéconomique.

## **MOBILISATION DES RECETTES FISCALES EN AFRIQUE SUBSAHARIENNE : QUELLES SONT LES POSSIBILITÉS ?**

La mobilisation des recettes fiscales est l'un des défis les plus pressants qui se posent aux États d'Afrique subsaharienne. Presque tous s'efforcent d'accroître leurs ressources pour avancer dans la réalisation des objectifs de développement durable, tout en préservant la viabilité des finances publiques. En dépit de grands progrès en matière de mobilisation des recettes depuis vingt ans, l'Afrique subsaharienne demeure la région où le ratio recettes/PIB reste le plus faible. L'examen des facteurs structurels expliquant ce retard indique que la région pourrait accroître, en moyenne, ses recettes fiscales de quelque 3 % à 5 % du PIB, soit un chiffre nettement supérieur aux montants qu'elle reçoit chaque année de l'aide au développement international. Les mesures pour y parvenir consistent notamment à renforcer les régimes de TVA, à rationaliser les exonérations et à élargir l'assiette de l'impôt sur le revenu. L'analyse d'épisodes de mobilisation des recettes menés avec succès dans la région met en lumière l'importance de stratégies à moyen terme pour renforcer les composantes de base d'une administration fiscale efficace, de mesures visant à élargir l'assiette de l'impôt et de la modernisation des procédures administratives. Il est également important de développer de nouvelles sources d'imposition, telles que l'impôt foncier, et d'exploiter les nouvelles technologies qui pourraient faciliter l'accès à des informations plus fiables. En outre, étant donné que la mobilisation des recettes doit se poursuivre pendant des années avant de donner des résultats durables, les pays doivent convaincre l'opinion publique de la nécessité des réformes en s'engageant de façon crédible à améliorer la gouvernance et la transparence.

## **REDYNAMISER LA CROISSANCE PAR L'INVESTISSEMENT PRIVÉ**

Il est essentiel que l'investissement privé augmente dans la région afin d'atteindre une croissance forte et durable et d'améliorer la situation sociale à moyen terme. Si l'investissement public est comparable à celui d'autres régions du monde, l'investissement privé en Afrique subsaharienne est bien plus faible que partout ailleurs. Selon des études empiriques, les décisions d'investissement des sociétés privées sont guidées avant tout par la vigueur de l'activité économique, observée ou escomptée. Le renforcement du cadre réglementaire et de la législation en matière d'insolvabilité, la libéralisation des échanges et le développement des marchés financiers favorisent également l'investissement privé. Mais ces réformes prennent du temps, ce qui amène les pays à explorer d'autres options pour stimuler l'investissement privé : des partenariats public-privé (PPP), des zones économiques spéciales (ZES) et des mécanismes pour attirer les investissements directs étrangers (IDE). Les PPP sont très courants dans la région, mais il est impératif de gérer attentivement les risques y afférents. La bonne gestion des PPP suppose l'adoption de cadres institutionnels et juridiques permettant d'évaluer et de maîtriser les risques, car ces projets engendrent souvent d'importants passifs conditionnels. Les ZES réussissent parfois à attirer des investisseurs dans la région, mais elles donnent de meilleurs résultats dans les pays qui veillent à établir des liens solides entre ces zones et les entreprises du pays, les intégrant ainsi plus étroitement aux stratégies de développement national et régional. Des initiatives internationales récentes, telles que le Pacte du G-20 avec l'Afrique et les nouvelles Routes de la soie, pourraient contribuer elles aussi à soutenir l'investissement privé en Afrique subsaharienne, notamment en encourageant des réformes institutionnelles favorables aux IDE et aux PPP.